

EN DISTANCIEL

this-is-us

BILAN DE COMPÉTENCES

PROGRAMME



LA FORCE D'OSER LE CHANGEMENT



Contacter un
Conseiller Formation
Tél. +33 (0) 6 52 11 47 42
morad@this-is-us.fr

SOMMAIRE

1. Objectifs	3
2. Compétences visées	3
3. Public visé	4
4. Personnes en situation de handicap	4
5. Modalités, délais et conditions d'accès	4
6. Amplitude et modalités de sanction	5
7. Financement	5 - 6
8. Moyens et méthodes pédagogiques	7
9. Technique d'encadrement	7
10. Déontologie	8
11. Législation	8
12. Cadre réglementaire	9
13. Déroulement d'un bilan de compétences chez T-I-U	10 - 11
14. Conditions de réalisation du bilan	12
15. This-Is-Us en chiffres	13





PUBLIC VISE :

Toute personne en poste ou en recherche d'emploi souhaitant une évolution professionnelle et / ou une reconversion



EFFECTIF :

1 (dispositif individualisé)



PRÉREQUIS :

Aucun



DUREE :

Maximum de 24 heures (rythme en fonction de la disponibilité du bénéficiaire)



LIEU :

Distanciel



DATES :

Nous contacter



MATERIEL :

>> 1 support informatique
>> 1 connexion internet



TARIF :

Sur devis



Contacter un

Conseiller Formation

Tél. +33 (0) 6 52 11 47 42

morad@this-is-us.fr

1 - OBJECTIFS

- **Le bilan de compétences a pour objectif de permettre d'analyser les compétences professionnelles et personnelles ainsi que les aptitudes et les motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation.**

• À l'issue de ce bilan de compétences, le stagiaire sera capable de :

>> Analyser ses compétences professionnelles et personnelles

>> Etudier ses aptitudes et ses motivations

>> Définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation

>> Anticiper et se préparer aux transformations du marché (sécuriser son projet)

- **Le résultat attendu est un projet professionnel** qui conduit à :

>> Améliorer son niveau de satisfaction au travail

>> Développer son employabilité

>> Sécuriser son parcours

- L'accompagnement dans la mise en œuvre du projet comprend notamment l'élaboration d'un plan d'action.

- **Le bilan de compétences est une projection positive vers l'avenir. Il vise également à développer des aptitudes, à s'orienter et à piloter sa carrière de manière autonome.**

2 - COMPÉTENCES VISÉES

- **Le bilan de compétences vise à développer la capacité à prendre des décisions quant à l'orientation de sa carrière professionnelle.**

• À l'issue de l'accompagnement, le stagiaire sera capable de :

>> Mieux se connaître et définir ses priorités : sens, besoins, motivations, personnalité

>> Re.dynamiser son parcours professionnel : ressources, savoirs, compétences, attitudes, expériences et talent unique

>> Définir son (nouveau) projet professionnel et ainsi prendre des décisions : choix d'un cursus de formation, orientation vers une VAE, immersion en entreprise, capacité à analyser le marché de l'emploi (compétences recherchées par les employeurs, identification des dispositifs pour se former, etc.)

this-is-us



PUBLIC VISE :

Toute personne en poste ou en recherche d'emploi souhaitant une évolution professionnelle et / ou une reconversion



EFFECTIF :

1 (dispositif individualisé)



PRÉREQUIS :

Aucun



DUREE :

Maximum de 24 heures (rythme en fonction de la disponibilité du bénéficiaire)



LIEU :

Distanciel



DATES :

Nous contacter



MATERIEL :

>> 1 support informatique
>> 1 connexion internet



TARIF :

Sur devis



Contacter un

Conseiller Formation

Tél. +33 (0) 6 52 11 47 42

morad@this-is-us.fr

3 - PUBLIC VISÉ

- **Le bilan de compétences s'adresse à toute personne en poste ou en recherche d'emploi souhaitant une évolution professionnelle et/ou une reconversion.**
- **Une bonne compréhension de la langue française est nécessaire** pour utiliser les supports, répondre aux questionnaires et réaliser les tests du bilan de compétences. Dans le cas où le bénéficiaire ne maîtriserait pas parfaitement la langue française, un test de français pourra être proposé de façon à adapter la méthode d'accompagnement et le déroulement de la prestation.

4 - PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- **Accès aux personnes en situation de handicap :** Nous informer préalablement en cas de présence d'un handicap chez le stagiaire pour prendre les mesures nécessaires.
- **Référente H+ :** Anaïs VEAU (direction@this-is-us.fr)

5 - MODALITÉS, DÉLAIS ET CONDITIONS D'ACCÈS

- **Formation 100% en distanciel**
- **Modalités d'accès :** Toute demande de prestation s'accompagne de la transmission d'un devis précisant le montant (TTC) de la prestation, ainsi que ses dates de réalisation. Le devis est transmis sous format électronique par email ou par voie dématérialisée.
- **Délai d'accès :** La prestation, après acceptation du devis et signature du contrat ou de la convention de formation, peut démarrer en respectant un délai minimum de 14 jours calendaires. Le formateur référent et vous-même mettez en place un planning de votre bilan de compétences.
- **Conditions d'accès :** Dépendent de votre situation professionnelle (se référer au financement ci-dessous)

this-is-us



PUBLIC VISE :

Toute personne en poste ou en recherche d'emploi souhaitant une évolution professionnelle et / ou une reconversion



EFFECTIF :

1 (dispositif individualisé)



PRÉREQUIS :

Aucun



DUREE :

Maximum de 24 heures (rythme en fonction de la disponibilité du bénéficiaire)



LIEU :

Distanciel



DATES :

Nous contacter



MATERIEL :

>> 1 support informatique
>> 1 connexion internet



TARIF :

Sur devis



Contacter un

Conseiller Formation

Tél. +33 (0) 6 52 11 47 42

morad@this-is-us.fr

6 - AMPLITUDE ET MODALITES DE SANCTION

- **Amplitude** : La durée d'un bilan peut varier de 4 semaines à 3 mois et comprend un point de suivi à 6 mois de la date de fin de la prestation.
- **Rythme** : 1 heure 30 par semaine (minimum) en visioconférence.
- **Modalités de sanction** :
 - >> Une attestation d'assiduité
 - >> Un document d'analyse et de synthèse (avec conclusions et recommandations)
 - >> Un suivi post-formation à 6 mois

7 - FINANCEMENT

Le bilan de compétences peut être financé par le biais de :

- **Abondement personnel** : Solution simple et rapide pour financer votre bilan de compétences, sans inconvénients et longueurs administratifs.
- **Plan Formation de votre entreprise** : Se rapprocher du service des Ressources Humaines de votre entreprise ou un conseiller en Evolution Professionnelle de votre OPCA ou OPACIF qui pourront vous guider dans la mise en place de cette démarches
- **Compte Personnel de Formation (CPF)** : Depuis le 1er janvier 2017, le bilan de compétences peut être financé dans le cadre du CPF. Depuis le 19 novembre 2019, la demande de financement se fait directement via la plateforme Mon Compte Formation : <https://www.moncompteformation.gouv.fr/>
 - >> **Procédure simplifiée, confidentialité vis-à-vis de l'employeur**, délai rapide d'acceptation du dossier, le CPF est le moyen idéal pour financer un bilan de compétences.
 - >> **CPF aussi mobilisable par les agents de la fonction publique et les chefs d'entreprise**. À noter : Si vous êtes agent de la fonction publique d'État et Territoriale, vous devez vous adresser votre demande à votre administration.
 - >> Aussi, **si vous êtes titulaire d'un CPF disposant d'un montant disponible** dessus vous pouvez mobiliser celui-ci pour financer votre bilan de compétences en initiant sa demande depuis votre compte CPF.
 - >> Ce bilan doit ainsi répondre aux dispositions en vigueur, à savoir :
 - **S'il est réalisé en dehors du temps de travail**, l'accord de votre employeur n'est pas nécessaire
 - **S'il est réalisé durant le temps de travail**, l'accord de votre employeur est impératif et vous devez prendre un congé de bilan de compétences (maximum de 24h)



PUBLIC VISE :

Toute personne en poste ou en recherche d'emploi souhaitant une évolution professionnelle et / ou une reconversion



EFFECTIF :

1 (dispositif individualisé)



PRÉREQUIS :

Aucun



DUREE :

Maximum de 24 heures (rythme en fonction de la disponibilité du bénéficiaire)



LIEU :

Distanciel



DATES :

Nous contacter



MATERIEL :

>> 1 support informatique
>> 1 connexion internet



TARIF :

Sur devis



Contactez un

Conseiller Formation

Tél. +33 (0) 6 52 11 47 42

morad@this-is-us.fr

7 - FINANCEMENT (SUITE)

- **Pôle Emploi** : Le bilan de compétences peut aussi être financé via l'Aide Individuelle à la Formation (AIF) par le biais de Pôle Emploi. Un demandeur d'emploi a aussi le droit de réaliser un bilan de compétences pour redéfinir son projet professionnel et rebondir plus rapidement.
- **Congé bilan de compétences** : Tout salarié peut prétendre à ce congé, quelle que soit la nature de son contrat de travail (CDI ou CDD, temps partiel ou temps complet, contrat d'intérim ou contrat de travail classique) et quel que soit l'effectif de son entreprise. La seule condition à remplir : justifier d'une durée d'activité.
>> **Si vous êtes salarié en CDI**, vous devez justifier de 5 années de salariat consécutives ou non dont 12 mois dans l'entreprise dans laquelle vous effectuez votre demande et vous ne devez pas avoir réalisé de bilan de compétences dans les 5 dernières années précédant votre demande
>> **Si vous êtes salarié en CDD**, vous devez justifier d'une ancienneté de 24 mois consécutive ou non en qualité de salarié, dont 4 mois consécutifs ou non, sous contrat de travail à durée déterminée, au cours des 12 derniers mois.
- **Autres solutions de financement** : Le bilan de compétences peut également être financé via d'autres dispositifs, notamment via l'AGEFIPH pour les personnes en situation de handicap ou via le service social de la CARSAT (Caisse de Retraite et de Prévoyance). Certains dispositifs spécifiques régionaux ou départementaux permettent également de financer cette prestation.
- **Co-financement** : Il est possible de combiner plusieurs sources de financement. Par ex., un demandeur d'emploi qui passe commande via le CPF peut demander un complément par l'AIF de Pôle Emploi. Dans le cas où le bénéficiaire dispose d'au moins 1€ sur son compte CPF, la première étape d'un co-financement est une commande via le CPF.



PUBLIC VISE :

Toute personne en poste ou en recherche d'emploi souhaitant une évolution professionnelle et / ou une reconversion



EFFECTIF :

1 (dispositif individualisé)



PRÉREQUIS :

Aucun



DUREE :

Maximum de 24 heures (rythme en fonction de la disponibilité du bénéficiaire)



LIEU :

Distanciel



DATES :

Nous contacter



MATERIEL :

>> 1 support informatique
>> 1 connexion internet



TARIF :

Sur devis



Contacter un

Conseiller Formation

Tél. +33 (0) 6 52 11 47 42

morad@this-is-us.fr

8 - MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Durant le bilan de compétences, vous serez accompagné individuellement par un formateur qui vous sera dédié depuis l'analyse de vos besoins jusqu'à l'entretien de suivi à 6 mois.

- **Moyens pédagogiques :** Le formateur est susceptible de vous proposer les techniques suivantes :

>> **Tests spécialisés :** test des motivations et centres d'intérêt, tests de personnalité (théories du type et théories du trait), évaluation des soft skills et des valeurs corporate, profil entrepreneur, profil vendeur, évaluation du potentiel.

>> **Questionnaires d'auto-évaluation :** questionnaire de hiérarchisation, questionnaire des symboles et des valeurs, questionnaire des besoins.

>> **Apports de connaissances :** le marché de l'emploi, les métiers, les formations, les modalités de recrutement, les dispositifs de financement.

>> **Enquêtes-métiers :** ces enquêtes ont pour objectif de rencontrer des professionnels des secteurs et/ou des métiers envisagés.

>> **Cahiers d'étape :** ces supports, inspirés des étapes de l'Aide au Développement Vocationnel Personnel (ADVP), sont remis à l'issue de chaque séance et rythment le déroulement du bilan de compétences (travail individuel intersession).

>> **Rédaction d'une synthèse :** la synthèse reprend les points structurants de la démarche notamment le projet, les atouts pour réussir ainsi que le plan d'action.

- **Combinaison de méthodes pédagogiques :** méthode démonstrative, active, interrogative et affirmative

9 - TECHNIQUES D'ENCADREMENT

- **Rôle du formateur :** Vous aider à prendre conscience de vos capacités, de votre potentiel inexploité, de vos atouts et de vos faiblesses afin que vous puissiez mieux vous situer pour cibler et réussir votre développement professionnel.

- **Postures du formateur :** L'approche est centrée sur vous, avec pour objectif de vous accompagner dans votre développement. Le formateur interviendra donc comme coach ou facilitateur, selon vos besoins et les différentes étapes du bilan.



PUBLIC VISE :

Toute personne en poste ou en recherche d'emploi souhaitant une évolution professionnelle et / ou une reconversion



EFFECTIF :

1 (dispositif individualisé)



PRÉREQUIS :

Aucun



DUREE :

Maximum de 24 heures (rythme en fonction de la disponibilité du bénéficiaire)



LIEU :

Distanciel



DATES :

Nous contacter



MATERIEL :

>> 1 support informatique
>> 1 connexion internet



TARIF :

Sur devis



Contactez un

Conseiller Formation
Tél. +33 (0) 6 52 11 47 42
morad@this-is-us.fr

10 - DÉONTOLOGIE

- **Démarche du Bilan de Compétences** : Elle s'inscrit résolument dans une obligation de moyens et dans le respect strict du code de déontologie des bilans de compétences.
- **Engagement et consentement** : Nous ne pouvons vous accompagner que si vous nous en donnez les moyens.
- **Secret professionnel** : Le formateur, spécialiste des ressources humaines et expérimenté sur les bilans de compétences, intervient dans le respect de la loi en la matière.
- Les personnes chargées de réaliser et de détenir les bilans de compétences sont soumises aux dispositions de l'article 378 du code pénal (secret professionnel) en ce qui concerne les informations qu'elle détiennent - Article L-900-4-1 du code du travail.
- **Confidentialité** : Les tests font systématiquement l'objet d'une restitution orale et les données recueillies sont ensuite intégrées dans la synthèse. Cette synthèse, rédigée par le formateur, ne sera pas validée sans votre consentement ; elle est réalisée en toute neutralité et confidentialité.
- **Conservation des documents** : Les documents élaborés pour la réalisation d'un bilan de compétences (fondée sur la nécessité d'un suivi de votre situation) sont aussitôt détruits par l'organisme prestataire, sauf demande écrite de votre part ; dans cette hypothèse, ils ne pourront être gardés plus d'un an (Article R. 900-6 du code du travail).

11 - LÉGISLATION

- **La synthèse** : Le document de synthèse ne peut comporter d'autres indications que celles mentionnées dans l'article R-900-2 du code du travail :
 - >> Circonstances du bilan de compétences
 - >> Compétences et aptitudes du stagiaire au regard des perspectives d'insertion ou dévolution envisagées
 - >> Éléments constitutifs de formation du stagiaire
 - >> Les principales étapes prévues pour la réalisation de ce projetCe document, établi par l'organisme prestataire et sous sa seule responsabilité, est soumis au stagiaire pour d'éventuelles observations.
- >> Le stagiaire d'un bilan de compétences est le seul destinataire et propriétaire des résultats détaillés et du document de synthèse.



PUBLIC VISE :

Toute personne en poste ou en recherche d'emploi souhaitant une évolution professionnelle et / ou une reconversion



EFFECTIF :

1 (dispositif individualisé)



PRÉREQUIS :

Aucun



DUREE :

Maximum de 24 heures (rythme en fonction de la disponibilité du bénéficiaire)



LIEU :

Distanciel



DATES :

Nous contacter



MATERIEL :

>> 1 support informatique
>> 1 connexion internet



TARIF :

Sur devis



Contactez un

Conseiller Formation

Tél. +33 (0) 6 52 11 47 42

morad@this-is-us.fr

12 - CADRE RÉGLEMENTAIRE

- **Le bilan de compétences est une démarche individuelle, encadrée juridiquement par la Loi du 31 Décembre 1991 (R. 6322-35), la Loi n° 2018-771 du 05 Septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel », et donc les articles L6313-1, L 6313-4 et R 6313-4 à R6313- 7 du Code du Travail.**

- C'est **un dispositif individualisé d'accompagnement** qui relève de la formation continue et a pour objet de permettre au bénéficiaire, à son initiative, d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles ainsi que ses aptitudes et ses motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation.

- Ce cadre définit entre autres, sous la conduite du formateur, les **trois phases indispensables** à la réalisation du bilan et leur contenu nécessaire.

1. **Une phase préliminaire** qui a pour objet :

- >> De confirmer l'engagement du stagiaire dans sa démarche
- >> De définir et d'analyser la nature de ses besoins
- >> De l'informer des conditions de déroulement du bilan, ainsi que des méthodes et techniques mises en œuvre

• 2. **Une phase d'investigation** permettant au bénéficiaire :

- >> D'analyser ses motivations et intérêts professionnels et personnels
- >> D'identifier ses compétences et aptitudes professionnelles et personnelles et, le cas échéant, d'évaluer ses connaissances générales
- >> De déterminer ses possibilités d'évolution professionnelle

• 3. **Une phase de conclusion** qui, par la voie d'entretiens personnalisés, permet au bénéficiaire :

- >> De prendre connaissance des résultats détaillés de la phase d'investigation
- >> De recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation d'un projet professionnel et, le cas échéant, d'un projet de formation
- >> De prévoir les principales étapes de la mise en œuvre de ce projet



PUBLIC VISE :
Toute personne en poste ou en recherche d'emploi souhaitant une évolution professionnelle et / ou une reconversion



EFFECTIF :
1 (dispositif individualisé)



PRÉREQUIS :
Aucun



DUREE :
Maximum de 24 heures (rythme en fonction de la disponibilité du bénéficiaire)



LIEU :
Distanciel



DATES :
Nous contacter



MATERIEL :
>> 1 support informatique
>> 1 connexion internet



TARIF :
Sur devis



Contactez un

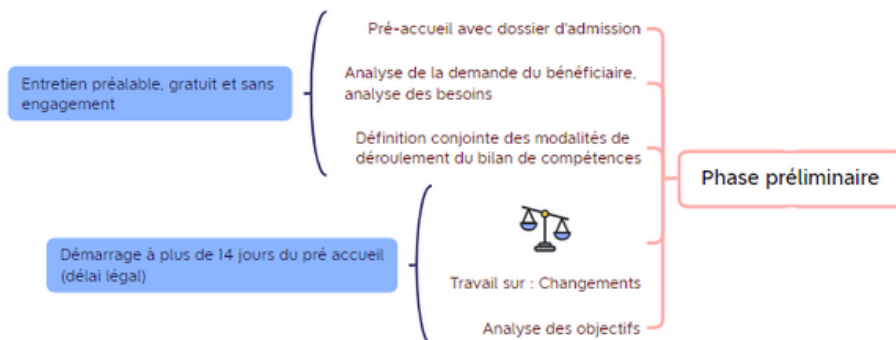
Conseiller Formation

Tél. +33 (0) 6 52 11 47 42

morad@this-is-us.fr

13 - DÉROULEMENT D'UN BILAN DE COMPÉTENCES CHEZ T-I-U

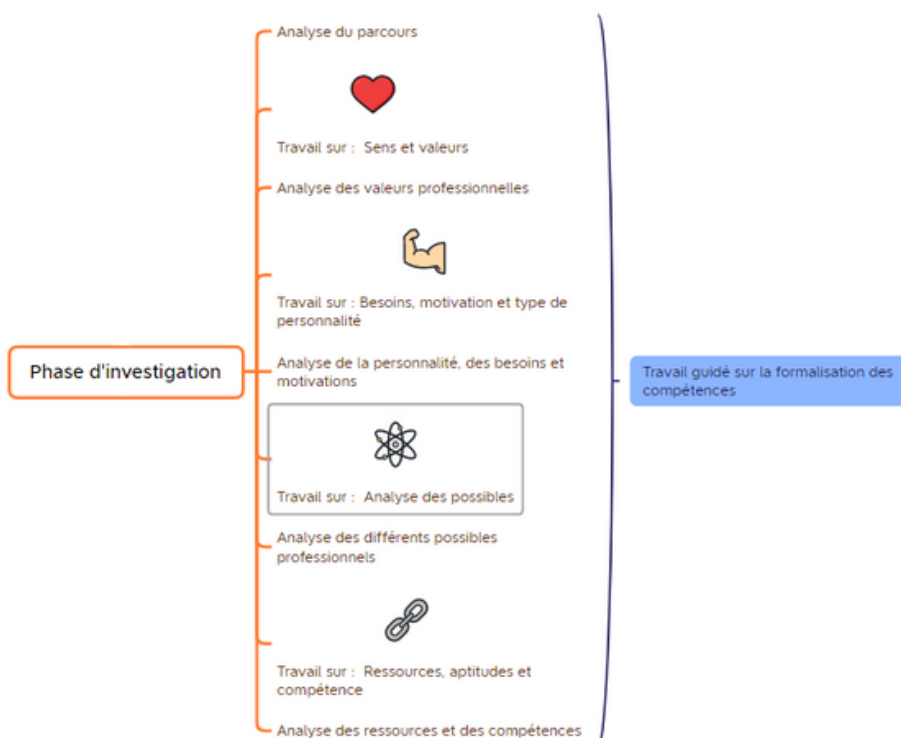
• Module 1 : Phase préliminaire



• Contenu de la phase préliminaire :

- >> Présentation du formateur
- >> Présentation du stagiaire, explications de sa situation et de ses attentes et clarification de sa demande
- >> Mise en place d'une relation de confiance
- >> Bases du bilan de compétences : conditions de déroulement, moyens, méthodes et conditions mises en œuvre, principes d'utilisation des conclusions du bilan

• Module 2 : Phase d'investigation





PUBLIC VISE :

Toute personne en poste ou en recherche d'emploi souhaitant une évolution professionnelle et / ou une reconversion



EFFECTIF :

1 (dispositif individualisé)



PRÉREQUIS :

Aucun



DUREE :

Maximum de 24 heures (rythme en fonction de la disponibilité du bénéficiaire)



LIEU :

Distanciel



DATES :

Nous contacter



MATERIEL :

>> 1 support informatique
>> 1 connexion internet



TARIF :

Sur devis



Contacter un

Conseiller Formation

Tél. +33 (0) 6 52 11 47 42

morad@this-is-us.fr

13 - DÉROULEMENT D'UN BILAN DE COMPÉTENCES CHEZ T-I-U (SUITE)

- **Module 2 : Phase d'investigation (suite)**

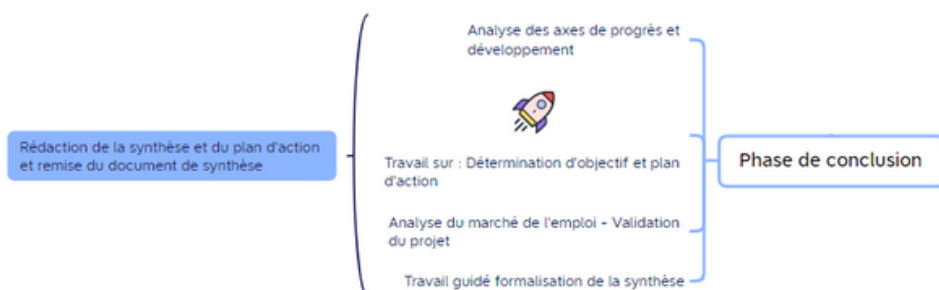
- **Contenu de la phase d'investigation :**

>> Travail sur une meilleure connaissance de soi et de son environnement professionnel

>> Détermination des possibilités futures : métier, formation, secteur d'activité ou encore validation d'un projet de reconversion

=> Plusieurs entretiens de 1h30 (minimum) : mise en place d'outils tels que des tests, des questionnaires, des dialogues, des jeux de rôles etc.

- **Module 3 : Phase de conclusion**



- **Contenu de la phase de conclusion :**

>> Analyse des axes de progrès et de développement

>> Remise d'un document d'analyse et de synthèse avec les conclusions et les recommandations tirées des études précédentes.

>> Approbation du bénéficiaire, un entretien de suivi sera réalisé à 6 mois avec le consultant

A noter, des documents supports sont remis à l'issue de chaque session.



PUBLIC VISE :

Toute personne en poste ou en recherche d'emploi souhaitant une évolution professionnelle et / ou une reconversion



EFFECTIF :

1 (dispositif individualisé)



PRÉREQUIS :

Aucun



DUREE :

Maximum de 24 heures (rythme en fonction de la disponibilité du bénéficiaire)



LIEU :

Distanciel



DATES :

Nous contacter



MATERIEL :

>> 1 support informatique
>> 1 connexion internet



TARIF :

Sur devis



Contactez un

Conseiller Formation

Tél. +33 (0) 6 52 11 47 42

morad@this-is-us.fr

14 - CONDITIONS DE RÉALISATION DU BILAN

- **Le livret d'accueil, les conditions générales de vente (CGV) et le règlement intérieur précisent les moyens et les conditions matérielles de déroulement de la prestation.**

- **Moyens d'organisation de la formation à distance :**

>> **La formation à distance synchrone** se fait par le biais de sessions en visioconférence.

>> **La formation à distance asynchrone** s'appuie sur des supports de travail. Ces supports contiennent des textes à lire, des exercices à réaliser ainsi que des tests. Ils sont remis à l'issue de chaque session. Le formateur explique le contenu de chaque travail à faire et donne les consignes oralement.

- **Accompagnement / Assistance pédagogiques et techniques :**

>> **L'accompagnement et l'assistance** sont assurés par le même formateur tout au long du bilan de compétences. Cet accompagnement et cette assistance se font par email ou, en cas d'urgence, par téléphone.

>> **Les informations de contact** sont communiquées au stagiaire par le formateur lui-même.



PUBLIC VISE :

Toute personne en poste ou en recherche d'emploi souhaitant une évolution professionnelle et / ou une reconversion



EFFECTIF :

1 (dispositif individualisé)



PRÉREQUIS :

Aucun



DUREE :

Maximum de 24 heures (rythme en fonction de la disponibilité du bénéficiaire)



LIEU :

Distanciel



DATES :

Nous contacter



MATERIEL :

>> 1 support informatique
>> 1 connexion internet



TARIF :

Sur devis



Contactez un

Conseiller Formation

Tél. +33 (0) 6 52 11 47 42

morad@this-is-us.fr

15 - THIS-IS-US EN CHIFFRES

Les résultats affichés concernent les bilans réalisés du 01/01/2023 au 31/06/2023.

A noter, aucun stagiaire n'a été accompagné en bilan de compétences depuis l'ouverture de l'organisme de formation.

Au 31/06/2023, aucune personne n'est entrée en formation, donc, aucune sortie de formation.

Par conséquent, aucune personne n'a terminé son bilan ; et aucune personne n'a répondu au questionnaire de satisfaction fin de formation (évaluation à chaud).

Concernant le suivi à 6 mois, aucune personne n'a été interrogée pour le moment.

• Indicateurs clés au 31/06/2023 :

>> **Nombre de bénéficiaires en début d'accompagnement** : 0

>> **Nombre de bénéficiaires en fin d'accompagnement** : 0

>> **Nombre de bénéficiaire encore en accompagnement** : 0

>> **Taux d'abandon** : 0%

>> **Enquête-terrain réalisée par le stagiaire pour valider son projet** * : 0

* interview méthodique d'un professionnel en activité sur un métier cible, quelle que soit la modalité : visite, rendez-vous téléphonique, visioconférence, messagerie des réseaux sociaux...

>> **Taux de proposition des entretiens de suivi à 6 mois** : 0%

>> **Taux de réalisation des entretiens de suivi à 6 mois** : 0%

>> **Taux de réponse des entretiens de suivi à 6 mois** : 0%

• Depuis Juin 2022 :

>> **Taux de participation** : 1 personne nous a fait confiance

>> **Taux de réalisation** : 100% des stagiaires ont réalisé entièrement leur formation

>> **Taux d'abandon** : 0%

>> **Taux de satisfaction** : 100% de nos stagiaires se disent satisfaits de leur formation

this-is-us



This-Is-Us

283 Rue de l'Étang 69760 Limonest

Tél : 06 52 11 47 42 - www.this-is-us.fr

SIRET 90345414800029 | NDA : 84691925369 | QUALIOP : FM 2217499



Contactez un

Conseiller Formation

Tél. +33 (0) 6 52 11 47 42

morad@this-is-us.fr